

Mardi 22 novembre 2022

Débat d'orientation générale,

Intervention de Murielle Fabre,

**Secrétaire générale de l'Association des maires de France et des présidents
d'intercommunalité**

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Je voudrais tout d'abord remercier Martial Foucault pour cette enquête claire, concrète et précise qui, finalement, marque le constat que nous faisons, nous, au quotidien. Effectivement, nous souhaitons massivement un renforcement des libertés locales parce que la défense des collectivités, c'est la défense des libertés locales.

Notre association veille sans relâche à ce que la décentralisation garantisse aux communes une réelle autonomie de gestion des affaires locales car, oui, vous le savez, on l'a assez souvent rappelé, la décentralisation, aujourd'hui, est mise à mal. Il s'agit de faire confiance aux collectivités, comme le répète notre président ou encore notre premier vice-président, sans paternalisme ou sans tutelle déguisée. Nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin de marques de confiance et ces marques doivent commencer par des actes.

Les réponses actuelles ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il est urgent d'agir pour maintenir la qualité, l'efficacité et la continuité de nos services publics locaux, car nous sommes des élus de proximité. Les maires sont en première ligne, cela

est valable sur la plupart, voire sur l'ensemble des sujets qui touchent les Français.

Nous savons l'adaptabilité accrue de nos collectivités, notre présence au quotidien auprès de nos habitants et je n'ai aucun doute, comme vous, que nos collectivités continuent à être ce lien si précieux sur le territoire. Nous sommes le premier guichet pour nos concitoyens, quel que soit le domaine. Un problème de logement, un souci d'inscription à l'école, une difficulté de voisinage, c'est le maire qu'on vient voir. Une difficulté d'installation de commerce, la fermeture d'un bureau de poste, c'est le maire qu'on vient voir. Et si nous n'avons pas de médecin ou encore pas de crèche, c'est encore une fois le maire que l'on vient voir, si nous avons ou pas la capacité d'agir.

Après deux ans de gestion de crise sanitaire qui ont été faits d'inédits, d'imprévus, d'adaptations, l'été 2022 a été particulièrement rude pour les maires confrontés aux diverses catastrophes naturelles. Je pense bien évidemment aux incendies, mais également aux périodes de sécheresse, de grêle, ou encore d'orages violents. Là encore, une nouvelle fois, c'est le

maire qui est en gestion directe et immédiate, car l'urgence n'attend pas.

Cela est aussi le cas sur le front de la sécurité. Là aussi, une fois de plus, les maires sont en première ligne. Ils demeurent le premier échelon de dialogue et d'action avec les citoyens. Cette proximité est d'autant plus personnelle et palpable dans les communes de petite taille, bien évidemment, car le maire est bien souvent seul, ou alors avec une petite équipe, et il doit exercer son champ de compétence un petit peu démuné.

Le maire est le niveau écoute et de confiance, cela a été particulièrement mis en exergue dans le film introductif et effectivement dans l'enquête du CEVIPOF. Ils le sont sur le front de sécurité et le payent souvent en s'exposant eux-mêmes au danger. Vous l'avez rappelé, effectivement, Monsieur Foucault, les élus victimes d'agressions de toutes formes, eh bien ces élus-là sont en recrudescence. On le constate avec l'AMF puisque, entre 2020 et 2021, c'est plus de 47 % d'augmentation de ces agressions et ces faits, aujourd'hui, doivent être systématiquement sanctionnés.

En fait, nous constatons une augmentation des incivilités, cela gangrène le quotidien des Français. Il s'agit évidemment de faits de petite délinquance, on pense aux tapages nocturnes, aux dégradations, aux rodéos, aux dépôts sauvages. Finalement, pris individuellement et sous le regard de la gravité pénale, cela reste des faits mineurs, mais leur accumulation, la forme d'impunité qui les entoure cristallisent aujourd'hui l'attention et les tensions. Cela commence aussi,

parfois, par des mots du maire pour faire cesser et cela finit par des coups.

Notre évolution sociétale aujourd'hui, couplée au sentiment que tout peut être résolu tout de suite, ce désir qu'on a d'immédiateté naît avec l'essor du numérique – on peut aujourd'hui tout avoir avec son smartphone, mais effectivement on ne peut pas forcément tout avoir sur l'ensemble du territoire.

Et puis, une autre cause, celle, de plus en plus manifeste et décomplexée, la remise en cause du principe d'autorité. Le premier niveau d'exercice, aujourd'hui, c'est le niveau communal, la plus petite entité administrative. Aujourd'hui, en considérant l'éloignement des services publics dans nos territoires depuis des décennies, cette distance entre l'exécutif et le citoyen, aujourd'hui c'est le maire, seul, qui incarne l'autorité de la République, et forcément, il répond là individuellement, sur sa circonscription, de phénomènes qui le dépassent bien souvent.

Alors, aujourd'hui, non, Mesdames et Messieurs, pas de fatalité, il nous faut agir. Effectivement, il nous faut une réponse ferme et concrète à l'ensemble de ces situations. Le rôle pivot des maires doit être réaffirmé et s'il y a bien une chose dont les maires disposent, c'est de volonté. La volonté de servir le collectif, la volonté d'agir pour le collectif. Alors nous allons agir aux côtés de l'État sur la tranquillité et la sécurité publique, en disposant des outils législatifs et des moyens pour agir.

Continuer par exemple à mieux coordonner les efforts dans le cadre du continuum de sécurité – ce dernier reste trop souvent mal défini et peine à trouver une homogénéité sur le territoire. Et puis apprendre à mieux travailler ensemble, en particulier en matière de prévention de la délinquance, renforcer les CISPD, les CLSPD pour que ce soient des véritables lieux d'instances de dialogue et de proximité. Et puis aussi développer les moyens technologiques adaptés, en particulier sur la vidéoprotection et l'amélioration aussi des conditions d'exercice des policiers municipaux et des gardes champêtres.

Et puis nous serons également, bien évidemment, attentifs à la réalité des annonces qui ont été faites pour la LOCFI, c'est-à-dire une efficacité opérationnelle des moyens déployés. En fait, il nous faut effectivement une solution adaptée, une solution opérationnelle sur le territoire – mais le territoire, c'est la Métropole et les Outre-mer. Nous devons aussi agir par anticipation sur les grandes transitions en cours et qui vont fatalement ajouter de la tension localement, et il nous faudra nous former à gérer les crises du quotidien et les crises majeures. Mieux se former à la gestion des incivilités grâce à la formation des négociateurs régionaux de la Gendarmerie nationale et à la formation de la Police nationale, vous avez pu le voir dans le film, mais c'est aussi en se préparant que les maires, aujourd'hui, construisent la résilience face aux crises majeures qui nous font face.

Nous l'avons vu pendant le covid, nous l'avons vu lors des catastrophes naturelles, nous l'avons vu

lors des actes terroristes, nous l'avons vu lors des attaques cyber. Nous nous préparons aussi grâce aux plans communaux de sauvegarde, aux réserves communales de sécurité et aux exercices incendie.

Alors oui, Mesdames et Messieurs, sans nier les difficultés il faut rester optimiste. De nombreux élus sont dans leur premier mandat et développent énormément d'énergie au quotidien pour leur commune. L'affluence d'ailleurs cette année à notre 104^e congrès montre que la dynamique de mobilisation est nationale. Les initiatives locales pour faire face aux tensions dans le dialogue et la construction sont à l'œuvre. Les débats du forum sécurité ce matin en sont un exemple. La nouvelle dynamique de la commission sécurité et prévention de la délinquance en est un autre et pour les mois à venir nous aurons des propositions constructives au profit de nos administrés.

La fonction d'élu local est une fonction passionnante, pleine de sens et enrichissante. Nous sommes des élus de proximité, nous sommes des élus du quotidien, nous sommes des élus de l'urgence, nous sommes des élus de la gestion de crise, nous devons être respectés. Et effectivement, les sujets et les enjeux qui nous attendent sont nombreux, on le voit : transition écologique, crise économique, lutte contre l'incivisme, transformation numérique.

Nous saurons évidemment être à la hauteur car la volonté sera présente. Notre optimisme sera notre compagnon de l'effort et nous aurons la réussite par l'action.



Je vous remercie.